-ZE/vo.

Personnelle.
Confidentielle.

Au Chef du Département

Monsieur le Ministre Daeniker, Londres.

Monsieur le Ministre de Graffenried

Monsieur Dupont, Conseiller de légation (2 exemplaires)

Visite de M. Lamb, Ambassadeur de Grande-Bretagne en Suisse, du 8 février 1955.

- 1.) Tour d'horizon politique.
- 2.) Commerce Ouest-Est. L'Ambassadeur est chargé par son gouvernement d'exposer au Département politique que le gouvernement britannique a introduit, le 16 janvier dernier, le contrôle du transit pour le matériel dit stratégique. Personne ne s'attend à ce que la Suisse adhère à la convention Cocom, mais il serait dans l'intérêt général et dans l'intérêt suisse que la Suisse prenne une mesure autonome analogue. L'intérêt général consiste à fermer le trou que le système suisse actuel offre aux trafiquants de mauvaise foi. L'intérêt suisse est d'obtenir la garantie, par réciprocité, de tous les pays du Cocom que les marchandises suisses ne seront pas détournées de leur destination finale sur le territoire d'un des pays ralliés au Cocom. cette garantie le courant normal suisse ne vaut rien puisque la Suisse ne saura elle-même où un envoi aboutit effectivement. Enfin, le problème des assurances-transport préoccupe tout particulièrement le gouvernement britannique. En effet, avec le nouveau système les trafiquants ne pourront plus assurer les marchandises destinées à être livrées en URSS en transit à travers la Suisse auprès des sociétés d'assurance britanniques. Ils seront donc amenés à le faire auprès d'une société suisse. Or le gouvernement fédéral a déclaré qu'il ne voulait pas profiter de la situation. Il s'agit donc de voir s'il n'y aurait pas moyen de s'entendre, peut-être par un agrément entre sociétés suisses et britanniques.

Comme toutes ces questions sont très techniques, 1'Ambassadeur demande l'autorisation pour son conseiller



de la Division du Commerce.

Je réserve ma réponse.

7

9.2.1955.

Money and Ducont, Conseiller de lecotion

Visite de il. Lamb, Ambassadeur de Grande-Bretagne en Bulsse, du 3 février 1955.

1,) Tour dinorizon politicue,

2.) Connerce Cucet-Ert. L'Ambassadem est charge par son gotcontrôle du tronsit pour le matériel dit strauégique. Perlogue. L'intérêt général consiste à farmer le trou que le foi. L'intérêt suisse est d'obtenir la garantie, par réle sur le territoire d'un des pays ralliés au Cocom. Sans ment, milin le problème des assurances-transport préoccupe tout perticulièrement le gouvernement britannique. En effet, avec let nouveau système les trafiquants ne pourront olus assurer les rarchrodiscs destinées à être livrées en strence britamiques. Ils seront donc emenés à le faire aurès d'une société suisse. Or le gouvernement fédéral a déclaré qu'il ne voulait p a profiter de la situation. Il stant done de voir stil n'y aureit pes moyen de stentendre

Comme toutes cas questions sont très techniques